

Le Bulletin de l'Institut Français des Formateurs Risques Majeurs et protection de l'Environnement

Sommaire

Actions pédagogiques en milieu méditerranéen autour du risque inondation pages 2/3

Informations page 4

Dossier : Dispositifs de projets nationaux

Fiche technique : Le Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI)



En Languedoc-Roussillon, le « chapitre inondations » des actualités régionales nous rappelle chaque année toute l'importance de la prévention dans le secteur des risques naturels : pas un mois de septembre sans évacuation de collèges, de lycées ou d'écoles !

Ces problèmes mettent l'accent sur l'importance de ce que l'on appelle la culture du risque : nous devons savoir vivre avec le risque naturel comme servitude permanente !

C'est pourquoi les établissements scolaires doivent avoir un plan particulier de mise en sécurité bien au point, des personnels et des élèves bien au fait de sa mise en œuvre. Cela vaut aussi pour les acteurs périphériques de l'école, personnels communaux, parents d'élèves, transporteurs, etc....

Tout cela est simple à dire et bien plus compliqué à mettre en œuvre et à faire vivre. Il est certain que tous les moyens disponibles doivent être mobilisés pour que cette servitude entre dans nos mœurs. A l'Agence Méditerranéenne de l'Environnement (AME), nous pensons qu'il faut trouver, pour cela, une synergie entre toutes les actions menées dans l'école (PPMS) et hors de l'école (Mairies, transporteurs, populations,...).

Dans le cadre du programme européen RINAMED, la Région Languedoc-Roussillon et l'AME soutiennent de nombreuses initiatives issues de collectivités ou d'associations pour faire vivre et développer une culture du risque au sein de la population régionale ; elles viendront compléter, renforcer, expliquer, faciliter toutes les actions de prévention et toutes les opérations menées par les services de secours en cas de crise.

Souvent les projets mis en place amènent des actions à la fois dans et hors le temps scolaire. Le cloisonnement classique s'efface devant « l'approche systémique » du problème des risques naturels. Tout se mêle : connaissances générales, savoir-faire technique, comportement à acquérir ; éducateurs, enseignants, élus, techniciens apportent chacun leur pierre.

C'est dans un esprit d'ouverture, de solidarité et de responsabilité que nous devons placer ces actions. L'objectif commun est bien plus que la simple application de directives et de réglementations. Il s'agit de minimiser, autant que faire ce peut, les risques d'atteinte aux personnes. En cela, il faut œuvrer ensemble pour refuser l'idée que les inondations sont une calamité dont la violence et l'imprévisibilité rendraient inutiles toutes les actions de prévention ; il faut aussi utiliser l'éducation pour que chacun de nos concitoyens connaisse les attitudes à éviter et les actes qui sauvent, au plus fort des crises liées au déchaînement des éléments.

Editorial

Dès la mise en place des premières formations aux risques majeurs, l'étude du risque inondation s'est avérée incontournable pour deux raisons essentielles :

- il concerne l'ensemble du territoire national,
- il permet de bien définir l'aléa et les enjeux.

Mais alors, si ce risque est si facile à appréhender, pourquoi tant de catastrophes ont-elles eu lieu ces dernières années, en particulier sur le pourtour méditerranéen ? (Gard, Var, Alpes-Maritimes, Aude, Hérault).

L'orage méditerranéen, particulièrement violent, entraîne des inondations brutales ; mais surtout, on ne peut hélas, gommer d'un trait de plume, les erreurs du passé. L'occupation des sols a trop souvent été faite en fonction de l'esthétique du lieu, de son accessibilité, mais sans tenir compte de l'exposition au risque.

En France, deux millions de personnes vivent en zone inondable. Le réchauffement de la planète maintenant avéré, amplifiera probablement les violences d'origines climatiques.

Il est donc essentiel d'agir préventivement à deux niveaux :

- faire connaître les conduites à tenir, afin de limiter les risques pour les personnes vivant dans ces zones .
- développer l'éducation dans le domaine de la réduction de la vulnérabilité pour que les générations à venir ne commettent pas les mêmes erreurs.

Le réseau de formateurs RmÉ, animé par l'IFFO-RME, agit en ce sens depuis plusieurs années, et la qualité des formations est reconnue. Il faut encore démultiplier ces actions fondamentales auprès des éducateurs, mais aussi des élèves qui sont les futurs citoyens.

André PATTE,

Coordonnateur RMÉ de l'académie de Nice
et administrateur de l'IFFO-RME

Laurent PRADALIÉ,

Directeur de l'Agence Méditerranéenne de l'Environnement,
Directeur de l'Environnement de la Région Languedoc-Roussillon

Actions pédagogiques en milieu méditerranéen

L'inondation de Vaison-la-Romaine

Le 22 septembre 1992, Vaison-la-Romaine est submergée par les eaux. A 16h, l'Ouvèze alimentée par trois petits affluents (le Groseau, le Lauzon et le Reufroid) franchit la barre des 17 mètres emportant tout sur son passage. Le bilan fait état de 29 morts, 5 disparus et l'on estime que 3650 maisons ont été endommagées dont 50 entièrement détruites.

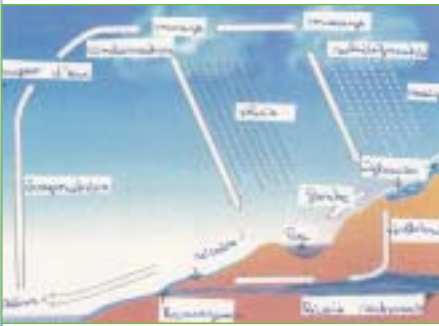
Dix ans après, des élèves d'une classe de 6^{ème} d'un collège de Marseille se souviennent et engagent une action. Ce projet est le fruit d'une réflexion interdisciplinaire sur le thème des risques majeurs.

Durant l'année scolaire, un séjour pédagogique sur les mécanismes climatiques est préparé en géographie, en français et en SVT à partir de l'étude du cycle de l'eau et du texte « L'enfant et la rivière » d'Henri Bosco.

Lors du séjour à Vaison-la-Romaine (une semaine en juin), les élèves ont rencontré les acteurs locaux (mairie, responsable de l'urbanisme...) et ont construit par binôme une maquette du bassin versant de l'Ouvèze à la hauteur de Vaison. Ce travail a permis de visualiser les zones de ruissellement et de crues et de comprendre les mécanismes de l'inondation. L'évaluation pédagogique s'est faite sur la base d'un mini journal individuel et des différentes maquettes.

Marc NIGITA,

Coordonnateur RMé de l'académie d'Aix-Marseille



Carcassonne, commune à risques majeurs ?

Les inondations dans l'Aude de novembre 1999 et l'élaboration en cours du PPMS dans mon lycée à Carcassonne, qui doit aboutir en décembre 2003 et pour lequel est prévu un exercice de confinement, sont à l'origine du projet « Carcassonne, commune à risques majeurs ? ».

Pour impliquer davantage les élèves dans cette AEI (Action Educative et Innovante), un travail interdisciplinaire a démarré dès septembre 2003 avec trois classes de seconde dans le cadre des programmes scolaires :

- En Sciences de la Vie et de la Terre : les élèves évalueront l'ampleur des inondations à l'aide d'images satellites et s'intéresseront au jeu de rôle « RIVERMED ».

- En Education Civique, Juridique et Sociale, l'étude du DICRIM fera découvrir les deux risques qui concernent le lycée (inondation et TMD).
- En Mathématiques, les élèves calculeront le débit d'un bassin versant.
- En Physique, ils évalueront le danger de certains produits chimiques après l'analyse des accidents qui se sont produits localement.

Les élèves volontaires de ces classes, en ateliers, créeront une plaquette format A4 pour avertir leurs camarades des risques encourus et des consignes pour s'en protéger. Des échanges sont envisagés avec des écoles primaires et sont prévus avec des élèves de 3^{ème} qui en dessin d'art doivent réaliser la page de présentation.

Des recherches aux archives sur les inondations passées, des conférences avec le CODIS (« C'est quoi un risque majeur ? »), avec Météo-France et un café scientifique junior (« Comment est assurée la protection des citoyens face aux risques majeurs ») sont programmés. Au final, une exposition se tiendra à l'expo-sciences régionale.

Christine THEMER,

Enseignante et formatrice RMé de l'académie de Montpellier

Méditerranéen autour du risque inondation

Memo'risks à Cavaillon : un jeune se lance sur la piste des inondations

Dans le cadre du projet Memo'risks initié et coordonné par l'association Prévention 2000 en partenariat avec l'IFFO-RME, un jeune élève de 3^{ème} du collège Paul Gauthier à Cavaillon se lance dans l'élaboration d'un document d'information sur les inondations.

C'est en effet sur ce thème qu'il a voulu s'engager dans une démarche volontaire et citoyenne, saluée et soutenue par le député-maire, Maurice Giro. Celui-ci s'est engagé, de son côté, à diffuser son travail auprès de la population.

Sur le terrain, son professeur de S.V.T, les services techniques de la ville et le Centre Méditerranéen de l'Environnement qui relaye Memo'risks en PACA, collaborent à son encadrement.

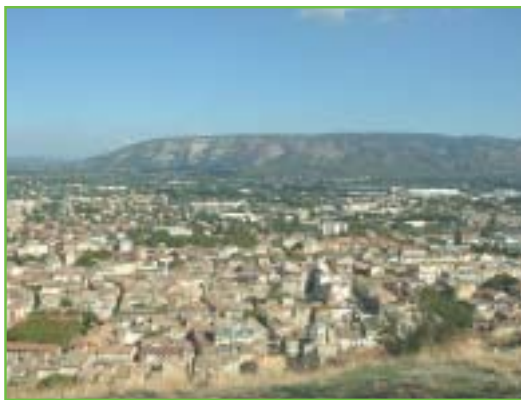
« Mon collège a été inondé, il faut faire quelque chose » nous dit Grégory Lefeuvre, le jeune enquêteur.

De ce travail, naîtra au printemps prochain, un document écrit et illustré, fruit d'une investigation effectuée auprès de techniciens et de la population elle-même. Il présentera de façon accessible et de manière agréable, les facteurs naturels et humains responsables des inondations, les événements du passé et les dispositifs de prévention et de protection existants.

Ce type d'initiative est appelé à se multiplier en PACA, où le CME a sollicité, entre autre, les conseils communaux des jeunes et les compagnies de scouts pour mobiliser d'autres jeunes volontaires.

Le concept a également traversé les frontières. Le CME a aussi proposé à ses partenaires italiens et espagnols du programme européen RINAMED sur le développement de la culture du risque, d'expérimenter cette action sur leur territoire.

Jean-Marc DÉCOMBE,
Centre Méditerranéen de l'Environnement



Classe « Risques majeurs »

Les écoles primaires de Béziers pourront accueillir, dès la rentrée 2003, un nouveau dispositif : les « classes risques majeurs » proposées par l'Arbre, Atelier d'Éducation à l'Environnement.

L'Orb à Béziers, une grande histoire...

Béziers est traversée par l'Orb, fleuve capricieux, typiquement méditerranéen, qui prend sa source sur le Larzac pour finir à Valras en mer méditerranée. D'abord torrent, il défile dans une vallée encaissée pour s'épancher en un cours d'eau lent et large.

Mais il n'est pas rare qu'à l'automne, certains quartiers de la ville se retrouvent les pieds dans l'eau !

Comment se crée ce phénomène ? Quels sont les aménagements mis en place pour palier aux inondations ? Que se passe-t-il en cas d'alerte ? Que peut-on faire en cas de fortes pluies et de montée des eaux ? Ces questions d'enfants vont constituer le point de départ du projet. Au cours de quatre demi-journées d'animation, les jeunes vont enquêter, suivre un jeu de piste, visionner un diaporama et vivre un jeu de rôle. Ces interventions permettront de sensibiliser les enfants aux risques naturels inondation existant dans leur ville. Ils prendront alors conscience des risques et des comportements à adopter en cas de crue.



Informations

Les phosphorescences du frappeur insomniaque

Rien que Quelques gouttes

Hier j'ai entendu : « On n'a jamais vu ça !
C'est un affreux déluge qui nous tombent des nues ! »
Que la mémoire est courte de celui qui pensa
Que dans sa brève vie il avait tout connu.

Depuis des millénaires, la pluie, source de vie,
Déverse sur nos têtes pluies fines ou trombes d'eau.
Pluie qui un jour ravit et d'autres jours sévit ;
Pluie qui parfois transforme les maisons en radeaux.

Pluie qui baigne les fleurs, abreuve les oiseaux ;
Pluie qui arrache au sol, arbres roches et buissons.
Pluie qui nourrit les fruits et gonfle les ruisseaux,
Qui envahit nos rues, nous fait perdre raison.

Elle se fraie son chemin à travers la nature
Que l'homme a bouleversée, voulu mettre à genoux ;
Qu'il accuse aujourd'hui de sombre forfaiture,
Oubliant qu'il n'est rien, tout juste un pauvre fou.

Michel BRANGBOUR

Alias « Le frappeur insomniaque »



L'IFFO-RME y était

► Forum « La science et nous », Fontenay-sous-Bois, 8-11 octobre 2003

Sur le thème « Energie, les choix du développement », ce forum est fréquenté par le grand public et des classes d'élèves. Dans ce cadre, l'IFFO-RME, avec la participation d'Anne Beurnier, coordonnatrice académique de Créteil, a proposé sur son stand des animations à destination des jeunes, en particulier sur la thématique risques technologiques.

Brèves :

► Un projet sur le thème « développement durable et risques majeurs » (DD/RM) est porté par l'IFFO-RME, en partenariat avec le centre d'éducation à distance du Bénin (CED Bénin), l'association sénégalaise « Urgence et développement » (AUD) et l'ENIEG de Yaoundé au Cameroun. Il se fixe pour objectif de développer une culture citoyenne des risques majeurs en appui sur la formation des éducateurs et par le biais des NTIC.

Une mission préparatoire (début septembre) a permis de rencontrer les partenaires et institutionnels, d'appréhender concrètement la demande, d'amorcer la définition des modules de « formation à distance ». Ces rencontres ont été largement relayées par les médias locaux et témoignent de l'engagement des partenaires... Affaire à suivre...

► La première réunion du **Conseil scientifique de l'IFFO-RME** s'est tenue le 17 juin 2003 en présence de Jean-Marie Schléret, président de l'Observatoire National de la Sécurité des établissements scolaires (ONS), Jean-Pierre Massué, secrétaire exécutif au Conseil de l'Europe, Alain Berestetsky, directeur de la Fondation 93 et des membres du conseil d'administration pour finaliser la nouvelle convention triennale avec le MEDD. **Cette convention a été signée au mois d'août 2003.**



► **Marie-Cécile BARTHET**, administratrice de l'IFFO-RME, a reçu la **Légion d'Honneur** au titre de ses fonctions de médecin du SAMU 31 en particulier pour avoir assuré la direction des secours médicaux lors de la catastrophe d'AZF le 21 septembre 2001.

► La **loi relative à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages** a été publiée le 31 juillet 2003. Elle vise à compléter les dispositifs législatifs existants en matière de prévention des risques majeurs.

► Mis en place à l'initiative de la Direction Générale de la Protection Civile du Ministère de l'Intérieur espagnol, un **congrès international sur l'éducation pour la prévention** s'est tenu à Madrid, du 6 au 8 octobre 2003, en parallèle de la Conférence Euro-méditerranéenne pour la réduction des catastrophes organisée par la Stratégie Internationale pour la Prévention des Catastrophes (ISDR) et l'Accord EUR-OPA Risques majeurs du Conseil de l'Europe. L'objectif était de définir des priorités, de comparer les méthodologies et de construire un réseau parmi les professeurs, les fonctionnaires et les autorités chargés d'éducation et de formation.

► Cotisations 2003 : 10 €

Chèque à adresser au siège social :
4 rue Alfred de Musset – 78330 Fontenay-le-Fleury

► www.iffo-rme.fr

Memo'Risks - Le DICRiM Jeune



Memo'Risks s'inscrit dans le cadre de l'opération « Envie d'agir », initiée par le Ministère de la Jeunesse, de l'Education Nationale et de la Recherche. Il se fixe pour objectif de favoriser un engagement citoyen des jeunes. En réponse à cette initiative, Prévention 2000 et l'IFFO-RME présentent un projet visant à la réalisation par les jeunes d'une information complémentaire au Document d'information Communal sur les Risques Majeurs (DICRiM). Les élèves sont invités à enquêter sur un risque local et à devenir acteurs de l'information pour leurs concitoyens en réalisant des actions simples. « Memo'Risks » est fondamentalement une enquête de proximité.

Parmi bien d'autres, voici quelques activités proposées :

- Dessine une carte du risque de ta communauté
- Recherche l'origine de ces risques (d'où peut venir l'inondation ?)
- Retrouve la mémoire du risque en interrogeant les anciens
- Effectue une enquête auprès de la population... (perception du risque majeur, conduites adaptées...)
- Fais des propositions pour améliorer la sécurité dans ton école face à ces risques



Le document réalisé, fruit de cet engagement, fait l'objet d'une cérémonie de remise officielle au Maire de la ville ou de la commune. Les restitutions sont valorisées dans les journaux et radios locales (tout particulièrement dans les villes qui adhèrent au programme IRIS - RADRIM « Radio-risque majeur »).

Après validation par les services concernés, le document élaboré par les jeunes vient en complément au DICRiM de la ville.

Un site Internet est dédié à cette opération (www.prevention2000.org/memorisks). Les jeunes peuvent y trouver des informations relatives à ce projet d'engagement, les coordonnées des acteurs régionaux, les mairies impliquées, les questionnaires en téléchargement ainsi qu'un forum national leur permettant d'échanger et de poser des questions.

Des coordinateurs régionaux de l'opération ont été identifiés. Ils mobilisent les compétences des coordonnateurs académiques RME, des associations et de tous les acteurs relais afin d'assurer l'encadrement des jeunes et faciliter les relations avec les mairies. Au deuxième semestre 2003, sept grandes municipalités ont d'ores et déjà signifié leur partenariat dans cette opération. Il s'agit des villes d'Amboise, Cavillon, Chinon, Oloron-Sainte-Marie, Orléans, Tours et Chevreuse.

Les Itinéraires De Découverte (IDD) offriront un cadre privilégié permettant aux enseignants de développer ce type d'actions.

Cette opération a reçu le soutien du Cabinet de Madame Roselyne Bachelot-Narquin et constitue l'un des 30 projets pilotes retenus dans le guide de l'engagement réalisé par le MJENR.



Rencontre entre le Maire de Chevreuse et les élèves du collège Pierre de Coubertin de Chevreuse

Olivier SCHICK,
Prévention 2000

(1) 9ème session ministérielle de l'accord Europa Risques Majeurs





Précipitations et risques

Fin 2002, Météo-France a défini les grandes orientations de son action vers les jeunes et le secteur éducatif, en décidant de centrer prioritairement son effort pour les années à venir sur l'éducation aux « risques météorologiques et climatiques ». Précédemment, des activités Météo Jeunes avaient commencé à être recensées et coordonnées, depuis 1999, dans le cadre d'un partenariat entre Météo-France, Planète-Sciences, la Société Météorologique de France (SMF) et l'Association des Anciens de la Météorologie.

L'intérêt de préparer une opération en météorologie, permettant aux jeunes de s'impliquer dans un projet tout au long de l'année, avait été souligné et une expérimentation « Pluies acides ? » a été menée avec quelques écoles volontaires en 2001 et 2002. Aussi, en vue de préparer une opération plus large s'articulant avec la thématique prioritaire de Météo-France sur les risques et pouvant être proposée à un nombre plus important de structures (établissements scolaires, clubs météo,...), il est proposé de mettre en œuvre avec quelques écoles volontaires une expérimentation 2003 « précipitations et risques ». Cette opération sera menée en partenariat entre Météo-France et Planète Sciences et accompagnée par l'IFFO-RME.

Objectifs principaux de l'opération

- Initier les jeunes participants à une pratique scientifique par la mise en œuvre d'un protocole expérimental
- Mettre en relation les jeunes entre eux et avec le milieu de la recherche et de la prévision météorologique
- Permettre aux jeunes d'appréhender l'aléa des précipitations et leur forte variabilité
- Sensibiliser les participants aux risques associés à ces précipitations

L'objectif de la future opération « Précipitations et risques » est double. Il s'agit en premier lieu de proposer aux jeunes d'être acteurs d'une démarche expérimentale leur permettant de mieux appréhender l'aléa des précipitations et leur forte variabilité et en second lieu de les sensibiliser aux risques pouvant leur être associés.

La démarche expérimentale sera dans la mesure du possible complète, allant du choix des instruments de mesure (certains, s'ils le souhaitent pourront les construire) et de leur implantation, à la mise en œuvre d'un protocole de mesures, la transmission et la collecte des données en réseau, puis l'exploitation statistique des mesures (établissements de cumuls et de records) et leur interprétation à la fois statistique et sur événements. Elle sera également ouverte et permettra de suivre plusieurs options, comme la construction d'instruments de mesure pour certains, ou la mesure du PH des précipitations pour d'autres. La sensibilisation aux risques mettra l'accent sur la nouvelle procédure de vigilance et sur l'étude locale des conditions de vulnérabilité, à partir de certains événements.

Apports scientifiques et techniques

- Approfondir les connaissances en météorologie
- Apprendre à faire des mesures, des observations et à traiter l'information
- Maîtriser l'outil informatique et les logiciels associés
- Contribuer à mieux comprendre l'environnement et les phénomènes naturels
- Utiliser les nouvelles technologies

Pluridisciplinarité

- Histoire-géographie : climatologie, géographie
- Mathématiques : statistiques, graphiques, calculs
- Physique chimie : principes physiques de la météo
- Technologie : informatique, outils Internet

Les Plans de Prévention du Risque Inondation en Languedoc-Roussillon



Inondation de septembre 2002 au Collège de Brignon, dans le Gard

OBJECTIFS D'UN PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES D'INONDATION (PPRI)

Les objectifs affichés sont :

■ **éviter le développement futur dans les zones inondables**, même faiblement inondables. C'est actuellement l'objectif principal visé puisque les PPRI valent servitude d'utilité publique et entraînent l'inconstructibilité (ou la limitation de la constructibilité) dans les zones classées.

■ **afficher le risque dans les zones inondables urbanisées**. Cette fonction, évidente, ne présente qu'un intérêt limité si elle n'est pas relayée par une action locale d'information et de sensibilisation, portée par le Maire. La dernière « loi risque » renforce cet aspect (information régulière des administrés, mise en place de repères de crues).

■ **identifier les travaux à entreprendre pour réduire le risque inondation**. Cette fonction double (travaux individuels et travaux à maîtrise d'ouvrage publique) se limite pour l'instant à des prescriptions non obligatoires pour le bâti existant et des

indications générales à destination des collectivités possédant la compétence sur les travaux pouvant réduire le risque global (bassins de rétention, endiguements).

COMMUNES CONCERNÉES

Les études préalables se font par bassin versant hydraulique dont la taille est comprise entre 2 et 20 communes. En effet, à une échelle plus macroscopique, les études prendraient trop de temps, la concertation serait très lourde et les enquêtes publiques très compliquées.

Le choix des bassins versants se fait à partir du DDRM (Dossier Départemental des Risques Majeurs) qui répertorie par commune les risques, notamment d'inondation, et les classe par type (plaine, périurbain, torrentiel) et gravité (important, moyen, faible). Les autres critères d'analyse sont : la pression foncière, la population vivant en zone inondable, le nombre d'arrêtés de catastrophe naturelle sur la commune, les demandes des élus locaux, etc...

Le programme pluriannuel est élaboré par la DDE et validé par le « pôle inondation », lui-même présidé par le préfet.

Les Plans de Prévention du Risque Inondation en Languedoc-Roussillon

TEMPS DE RÉALISATION

Entre la prescription, qui affiche la volonté de l'Etat de réaliser un PPRI sur une commune, et l'arrêté d'approbation de ce PPRI, il s'écoule au minimum 2 ans, souvent davantage si la concertation avec la Mairie pose problème.

L'adhésion de la commune sur ces dossiers est systématiquement recherchée ; même si en théorie l'élaboration ne dépend que de l'Etat, la concertation est essentielle.

La communication est souhaitable très en amont dans le but de convaincre plutôt que d'imposer. Il arrive rarement qu'un PPRI soit approuvé avec avis défavorable de la Mairie, ce cas de figure peut être considéré comme un échec.

DOCTRINE RÉGIONALE

Sur le plan de l'aléa, les seuils suivants sont retenus :

■ au delà de 0,50 m de hauteur d'eau, on sera en aléa fort, considérant cette hauteur comme la limite au delà de laquelle la marche à pied devient difficile.

■ au delà d'une vitesse de 0,50 m/s, on sera en aléa fort, quelle que soit la hauteur.

■ le temps de submersion est également à prendre en compte.

Sur le plan des enjeux, les deux critères d'analyse sont la préservation des champs d'expansion de crues et la prise en compte des espaces urbanisés. Ce dernier point se fonde sur la réalité de l'occupation du sol au moment de l'étude du PPRI. Les permis de construire accordés sont pris en compte mais pas les CU (Certificat d'Urbanisme) et encore moins les zonages du POS (Plan d'Occupation des Sols) ou du PLU (Plan Local d'Urbanisme).

Le territoire d'analyse est ainsi partagé en deux types : les zones urbanisées (**U**) et les zones naturelles. Dans ces dernières, pour préserver les champs d'expansion des crues, un seul zonage réglementaire est utilisé, le Rouge **R**, alors qu'en zones urbanisées, on distinguera le Bleu urbanisé (**Bu**) et le Rouge urbanisé (**Ru**). On ne pourra continuer à construire que dans le Bu, sous réserve de mise hors d'eau de la construction. Dans les autres cas, seuls des aménagements limités et soumis à conditions sont admis.

DIFFICULTÉS

Chaque commune présente des difficultés propres et cette doctrine doit être adaptée à chaque cas. Il y a une constante : l'aléa ne se négocie pas. Il est, en revanche, possible de discuter avec la Mairie de son projet de développement, de déroger à une règle trop



Inondation de septembre 2002 au Collège de Brignon, dans le Gard



contraignante localement, de tenir compte dans une certaine mesure de la présence de protections, etc...

Le ruissellement pluvial, qui nécessiterait un traitement de détail incompatible avec la procédure actuelle des PPRI est par principe exclu des études en Languedoc Roussillon.

La population comprend parfois assez mal que la démarche de prévention se limite à une cartographie de l'inondation centennale. Les citoyens souhaitent tout et son contraire : quand ils ont été inondés, être indemnisés quand on classe leur maison en zone Rouge, obtenir une autorisation quand ils veulent construire en zone Rouge.

Les PPRI devront être complétés par des prescriptions plus précises sur les protections à envisager et sur les travaux obligatoires à effectuer pour les habitations en zone inondable.

Vincent MONTEL,
DDE de l'Hérault